



Communications municipales pour la séance ordinaire du Conseil Communal du 10 décembre 2018

Sainte-Croix, le 3 décembre 2018 MUN/SC/si

TABLE DES MATIERES

1. RESSOURCES HUMAINES	2
2. RECEPTIONS DES NOUVEAUX HABITANTS, NOUVEAUX CITOYENS (18 ANS) ET VISITE DES NONAGENAIRES.....	2
3. CALENDRIER DES SEANCES ORDINAIRES DU CONSEIL COMMUNAL ET SEMAINE DE LA COMMISSION DE GESTION.....	2
4. REALISATION D'UNE NOUVELLE SALLE DE GYMNASTIQUE AU COLLEGE DE LA GARE.....	2
5. PREAVIS NOS 16-17 ET 16-18 - BATIMENT METIERS 3 ET AMENAGEMENTS EXTERIEURS	2
6. PREAVIS NO 17-04 - EQUIPEMENT ET AMENAGEMENT PARTIEL DU CHEMIN DU PLATON.....	3
7. UTILISATION SALLE DU COCHET POUR LES PARTIS POLITIQUES	3
8. REVISION DU REGLEMENT SUR LES PROCEDES DE RECLAME ET AFFICHAGE PUBLIC	3
9. ROUTE CANTONALE 254B VUITEBOEUF-SAINTE-CROIX.....	3
10. PRISON POUR LES BOURREAUX D'ALEXEI JACCARD	3
11. PROJET EOLIEN - ARRET DE LA COUR DE DROIT ADMINISTRATIF ET PUBLIC DU TRIBUNAL CANTONAL.....	3
12. COMMISSION SOCIALE COMMUNALE.....	4
13. REPONSE A L'INTERPELLATION DE M. PAHUD POUR L'INSTALLATION D'UN PARC A VELO AU COLLEGE DE L'AUBERSON	4

1. Ressources humaines

Nous portons à votre connaissance que les collaborateurs ci-dessous se sont vu féliciter pour leur fidélité à l'Administration communale, soit :

Mlle Véronique Fuchs, pour 35 ans de service et MM. Claude Favre, Christian Graf et Christian Jaccard pour 30 ans de service.

Nous tenons à leur exprimer nos sincères remerciements pour leur travail et leur engagement auprès de notre institution.

La Municipalité a pris connaissance du désir de faire valoir son droit à la retraite de :

➤ M. Pierre Junod, employé polyvalent au Secteur des travaux, pour le 31 janvier 2019.

Nous tenons à le remercier pour son travail et son dévouement en faveur de la collectivité durant toutes ces années et lui souhaitons une longue et agréable retraite.

2. Réceptions des nouveaux habitants, nouveaux citoyens (18 ans) et visite des nonagénaires

La Municipalité a organisé la réception des nouveaux habitants de la Commune de Sainte-Croix pour l'année 2018, le 19 novembre dernier. Plus de 200 nouveaux habitants sont arrivés dans notre commune durant l'année écoulée et un tiers des personnes a répondu à l'invitation. Elles ont reçu un cadeau de bienvenue sous la forme d'un carnet de bons "Bienvenue chez vous" pour différentes activités culturelles et sportives à Sainte-Croix offertes par les partenaires de la région. Les habitants ont été reçus par les représentants politiques de la commune, des églises, des pompiers et de l'ADIS.

La Municipalité a fixé la réception des nouveaux citoyens (18 ans) des communes de Sainte-Croix, Bullet et Mauborget le vendredi 1er février 2019. Cette cérémonie permettra aux contemporaines et contemporains de faire connaissance avec les autorités communales, ainsi qu'avec le SDIS.

Une délégation municipale rendra visite le 11 et 12 janvier prochains aux personnes qui fêteront leur nonantième anniversaire en 2019. Nous compterons 24 nouveaux nonagénaires, quatre centenaires et la doyenne de la Commune fêtera ses 102 ans. Les vœux qui seront adressés aux jubilaires, au nom des Autorités et de la population toute entière, seront accompagnés de fleurs et des cadeaux habituels.

3. Calendrier des séances ordinaires du Conseil communal et semaine de la Commission de gestion

Les prochaines séances ordinaires du Conseil communal pour l'année 2019 auront lieu les lundis 25 mars, 24 juin, 28 octobre et 9 décembre 2019, sous réserve de modifications.

La semaine de la Commission qui va traiter de la gestion 2018 a été fixée du 13 au 17 mai 2019.

4. Réalisation d'une nouvelle salle de gymnastique au Collège de la Gare

Le Jury s'est réuni les 30 octobre et 1^{er} novembre 2018 pour étudier l'ensemble des dossiers. 55 bureaux d'architecture implantés en Suisse et en Europe ont pris part au concours. Le choix du jury s'est porté sur l'association d'architectes ERBAT Architectes SA, La Sarraz et MUE Atelier d'Architecture, Paris ainsi que le bureau d'Ingénieur civil Chabloz & Partenaires SA, Lausanne. Le vernissage s'est déroulé à la Rue de la Sagne 17 le 12 novembre et a été suivi de 10 jours d'exposition, ouverts au public. Une centaine de personnes ont vu les projets.

5. Préavis nos 16-17 et 16-18 - Bâtiment Métiers 3 et aménagements extérieurs

Les aménagements extérieurs, préavis n° 16-18, se sont terminés l'automne passé. La mise en place de la zone de rencontre 20 km/h sur la rue des Métiers, préavis n° 16-17, est réalisée.

La Commune a reçu, lors de l'Assemblée générale de l'ADNV le 15 novembre 2018, la certification Lignum, économie suisse du bois pour la structure porteuse du bâtiment Métiers 3. Cette attestation confirme que l'objet est réalisé au minimum par 80% de bois suisse. Notre structure remplit les exigences se composant de 100 % de bois provenant des forêts suisses.

6. Préavis no 17-04 - Equipement et aménagement partiel du chemin du Platon

Les travaux liés à l'équipement et à l'aménagement partiel du chemin du Platon ont débuté à mi-juillet 2018. La réalisation des travaux a été effectuée à 80 % afin de laisser place à la saison hivernale. Le solde des travaux sera entrepris au printemps prochain. La couche de roulement du revêtement bitumineux sera posée une fois la réalisation des immeubles CACIR terminée afin de ne pas l'endommager.

7. Utilisation salle du Cochet pour les partis politiques

La Municipalité a décidé de mettre à disposition des partis politiques locaux la salle du Cochet, qui se situe à côté de la salle de Municipalité. Une demande doit être effectuée auprès du Service Urvat afin d'obtenir un badge d'entrée.

8. Révision du règlement sur les procédés de réclame et affichage public

L'ensemble des actions prévues afin d'améliorer l'affichage public a été réalisé, mis à part la pose d'un panneau LED à hauteur de l'Avenue des Alpes, endroit encore utilisé pour les travaux de la Rue du Jura. Un nouveau règlement sur les procédés de réclame avec une directive municipale vous seront proposés lors du prochain Conseil communal afin d'établir les règles à suivre dans ce domaine.

9. Route cantonale 254b Vuiteboeuf-Sainte-Croix

Le Conseil d'Etat présente au Grand Conseil une demande de crédit de Chf 2'043'000 pour financer les études de réhabilitation du tronçon entre le « Grand-Contour » et Sainte-Croix. Ces travaux permettront de garantir la sécurité et la fluidité du trafic dans ce secteur, dont le trafic journalier moyen (5'500 véhicules) a augmenté de 20% en l'espace de 10 ans. Parmi les mesures importantes, la réalisation d'un tunnel sous le hameau du Château, qui permettra d'éliminer le point noir dans cette zone.

A cette fin, une étude de variantes a été menée permettant de retenir la meilleure solution selon des critères tels que le coût, la sécurité des usagers, l'impact sur l'environnement et l'aménagement du territoire. La solution retenue propose la création d'une voie de dépassement alternée dans chaque sens, l'optimisation de la largeur de la chaussée sur le tracé, l'entretien et la réfection de la chaussée et l'assainissement des parois rocheuses. La réalisation d'un tunnel de 180 m de longueur, sous le lieu-dit « Château-de-Sainte-Croix », permettra quant à lui d'éliminer le contour dangereux du Château et de diminuer les nuisances sonores et la pollution atmosphérique dans ce secteur. Autant de mesures qui favoriseront, à terme, une sécurisation accrue du trafic.

Sous réserve du résultat de l'enquête, prévue au premier semestre 2020, et de l'obtention du crédit de construction, les travaux – estimés à environ 20 millions de francs – pourraient commencer en 2021 et s'achever à l'horizon 2025.

10. Prison pour les bourreaux d'Alexei Jaccard

Quarante et un ans pour faire justice. Onze agents de la DINA, la police politique d'Augusto Pinochet, ont été condamnés le 21 septembre dernier par un Tribunal de Santiago du Chili pour leur rôle dans la disparition d'Alexei Jaccard. Pour rappel, ce double national, s'était rendu en mai 1977 à Buenos Aires, officiellement auprès de sa mère qui s'était réfugiée en Argentine après le coup d'Etat du 11 septembre 1973. La sentence confirme qu'il a bien été enlevé, torturé puis assassiné, son corps n'a jamais été retrouvé.

11. Projet éolien - Arrêt de la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal

Nous vous communiquons l'arrêt du Tribunal cantonal du 8 novembre 2018 dans le cadre des recours de l'Association pour la défense des Gittaz et consorts et Association suisse pour la protection des oiseaux c/décision du Département du territoire et de l'environnement du 5 mai 2017 et de la Municipalité du 9 mai 2017 (construction de 6 éoliennes à La Gittaz et au Mont-des-Cerfs). Au vu des faits, la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal arrête :

Les recours sont partiellement admis; la décision de la Municipalité de Sainte-Croix du 9 mai 2017 est réformée en ce sens que le permis de construire est subordonné aux obligations complémentaires suivantes : mise en place d'un à deux radars de détection du flux migratoire des oiseaux couplée pendant cinq ans au suivi d'un ornithologue mandaté par la constructrice, détermination formelle de la DGE dès la 4ème année d'exploitation de la valeur seuil (soit le nombre d'oiseaux par kilomètre et par heure) pour l'arrêt des machines et obligation pour la DGE de rendre après la période de cinq ans suivant la mise en service du parc éolien une nouvelle décision relative à la méthodologie à mettre en œuvre pour garantir à long terme que le seuil de 10 oiseaux morts par an et par éolienne ne soit pas dépassé. La décision de la Municipalité de Sainte-Croix du 9 mai 2017 est confirmée pour le surplus. La

décision du Département du territoire et de l'environnement du 5 mai 2017 et la décision de la Direction générale de l'environnement du 21 avril 2017 sont confirmées. Un droit de recours est possible au Tribunal fédéral.

12. Commission sociale communale

Le 22 novembre 2018 la Commission sociale communale a tenu sa 9^{ème} séance. Elle a pris note avec satisfaction du 1^{er} rapport d'activité du travailleur social de proximité, Mme Mélanie Soittoux et des projets qui ont été évoqués pour 2019. La Commission a également pris note du rapport du Directeur de l'établissement scolaire de Sainte-Croix sur la problématique « socio-éducative », qui fait état de préoccupations concernant plusieurs élèves. Avec l'appui de la Commune, ce rapport a été transmis au Service de protection de la jeunesse - SPJ.

13. Réponse à l'interpellation de M. Pahud pour l'installation d'un parc à vélo au collège de L'Auberson

La dépense liée à l'achat et à la pose d'un abri vélo a été portée au budget de fonctionnement 2019. En cas d'acceptation de ce dernier, cet objet pourra être installé durant l'année.

Au nom de la Municipalité :

Le Syndic :



F. THEVENAZ



Le Secrétaire :



S. CHAMPOD

Distribution :

Laurent	BUCHS	Président du Conseil communal
Franklin	THEVENAZ	Syndic
Philippe	DUVOISIN	Municipal
Cédric	ROTEN	Municipal
Lionel-Numa	PESENTI	Municipal
Olivier	GUIGNARD	Municipal
Stéphanie	BASSI	Secrétaire du Conseil communal
Pierre-Alain	GERBER	Président du groupe PS
Jean Bruno	WETTSTEIN	Président du groupe PLR
Yvan	PAHUD	Président du Parti UDC

Chefs de Service et personnel communal

Membres du Conseil communal